



Confédération suisse

BREVET

Alain Pierrehumbert

né le 19 janvier 1968, originaire de Saint-Aubin-Sauges (NE),

a prouvé qu'il satisfait aux exigences requises pour l'obtention du brevet en vertu de la loi du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle et conformément au règlement du 11 novembre 1998 approuvé par le Département fédéral de l'économie.

Le présent brevet autorise le titulaire à porter la dénomination légalement protégée de

Cuisinier en hôtellerie et restauration
avec brevet fédéral

Berne, le 19 juillet 2002

Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie

Le directeur

Hotel & Gastro formation

Le président de la Commission d'examen